

Fongicide vigne - anti-mildiou **Resplend®**

Le concentré d'efficacité, alliance inédite de 2 substances actives complémentaires, l'amétoctradine et le dimétomorphe.

Resplend®, l'anti-mildiou pratique

■ Une performance régulière

- Efficacité de haut niveau, même en situation difficile
- Protection des feuilles et des grappes pendant 14 jours
- Excellente résistance au lessivage

■ Un anti-mildiou pratique

Un produit concentré : 1 L/ha

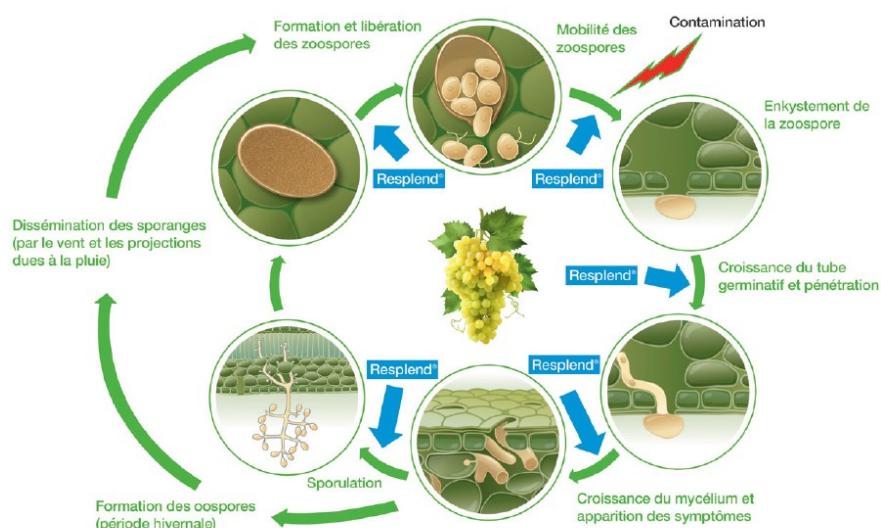
- Simple à stocker et à transporter
- Facile à doser et à manipuler
- Facile à mettre en œuvre grâce à sa formulation liquide

■ Un profil favorable

- Association possible avec la majorité des anti-oïdium*
- Délai de rentrée minimum de 6 heures pour les travailleurs

*après vérification de la compatibilité physico-chimique et en respectant la réglementation mélange en vigueur.

Resplend® efficace à tous les stades de développement du mildiou



Pour une action complète contre la maladie.

Resplend® préconisations d'emploi

Resplend® anti-mildiou préventif haute performance :

- S'emploie à 1L/ha du stade grappes visibles BBCH 53 jusqu'au délai avant récolte BBCH 83.
- S'utilise en préventif
- Protège feuilles et grappes pendant 14 jours

Réaliser au maximum une application de **Resplend®** par saison.

Il est possible de réaliser au maximum 2 applications non consécutives de spécialité à base d'amétoctradine.

Alternier **Resplend®** avec les solutions à base de DMM et/ou CAA en respectant un maximum de 2 applications de produits à base de DMM (ou de CAA) par saison.



Fiche d'identité

| | |
|------------------------------|--|
| Marque déposée | Resplend® |
| AMM n° | 2150387 |
| Formulation | Suspension concentrée (SC) |
| Composition | 300 g/L d'amétoctradine + 225 g/L de dimétomorphe |
| Usages et doses autorisés | Vigne, mildiou à 1 L/ha |
| Nombre maximum d'application | 1 par an |
| Stade d'application | Entre BBCH 53 et BBCH 83 |
| ZNT aquatique | 5 mètres |
| Délai de rentrée | 6 heures |
| Délai d'emploi avant récolte | 35 jours |

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisable NF EN 16523-1+A1 (type A), EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 25065/A1 16523-1+A1 (type A), tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : Agrément IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

SPe 1 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant de l'amétoctradine plus de 2 fois par an.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. © Marque déposée BASF - Détenteur de l'AMM : BASF Agro. Avril 2021 - 923VIME0421R. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Resplend® : SGH07, SGH09 - Attention - EUH208 : Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et de la 2-méthylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SGH07 ! SGH09

